

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite\\_035\\_B | Autour de l'Histoire de la folie \[B\]CollectionBoite\\_035\\_B-5-chem | Hôpitaux. ItemConflit entre les Administrateurs des Petites Maisons une soeur grise à propos d'une insensée](#)

# Conflit entre les Administrateurs des Petites Maisons une soeur grise à propos d'une insensée

**Auteur : Foucault, Michel**

## Présentation de la fiche

Coteb035\_B\_f0196

SourceBoite\_035\_B-5-chem | Hôpitaux.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Joly de Fleury, Guillaume-François-Louis](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

## Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

---

196

Conflit entre les Administrateurs des  
Petites Maisons et la sœur Agnès à  
propos de 2 intérêts.

"La sœur Agnès a maltraité à coups  
de manche à balai la nommée Faignier, sor-  
raire, de l'une des Petites Maisons pr. d'instance.  
La sœur Agnès prétend avoir été maltraitée la  
soirée et n'a voulu la tte que pr. se venger, sans  
qu'il y ait eu rien. Personne n'est témoin  
de ce fait; et il y a d'autres témoignages de ce  
qui est pr. que la marque du coup que  
la Faignier a reçu, et de M. Paignon la  
faute. La sœur Agnès a pu vaguer cette  
femme pr. 2 jours de par cette aventure. On  
lui a objecté cette conduite de ce pr. et  
peur de la douleur de la sœur. Depuis cette  
objection, elle s'a enchaînée." BnF  
MSS

M. M. les Administrateurs désirent

1° que la sœur, qui ils ont l'ent. bord de ce  
s'ait prompt<sup>mt</sup> déchaînée

2° que la sœur Agnès soit prompt<sup>mt</sup> renvoyée

J. de Ft. 1302 - lot. 82

